

desquels nous pourrions nous former une idée assez juste de ce qu'il va coûter ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je ne puis dire cela maintenant à l'honorable député, mais M. Ross, qui est l'entrepreneur du chemin de Qu'Appelle, et qui, je l'espère, entreprendra de construire encore celui-ci, a envoyé ses hommes dans toute la région pour examiner le terrain, pour savoir combien il y aura de ponts à construire, et enfin, pour voir à toutes ces choses. Ça été un examen en gros plutôt que des arpentages. Je n'ai pas eu de détails, mais je n'ai pas de doute que M. Ross qui est en cette ville, se fera un plaisir de me les donner.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre voudra-t-il nous procurer ces détails avant que ces résolutions subissent une nouvelle phase ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Je vous les procurerai avant que le bill soit adopté. Le ministre de l'intérieur m'informe que les calculs de la dernière compagnie, laquelle était dirigée par un M. Lloyd, un homme de chemin de fer bien connu en Angleterre, sont de \$24,000 à \$26,000 par mille, et que ces chiffres ont été ensuite examinés par M. Ross.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre a déclaré que la compagnie du chemin de Qu'Appelle devait louer ce chemin pendant six ans, avec droit de rachat suivant toutes probabilités.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je le pense.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je le crois. J'ai compris que l'on avait cette intention. Il me semble que nous aurions mieux fait de contracter directement avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique elle-même.

Qu'est-ce que ces gens vont faire ? Vont-ils fournir la différence des capitaux, ou vont-ils demander à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique de leur avancer cette différence ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Ils se procureront de l'argent eux-mêmes.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Et alors, ils loueront le chemin ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Oui ; pendant six ans.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Un curieux arrangement.

Sir JOHN A. MACDONALD : C'est le même arrangement qui a réussi pour la compagnie du chemin de Qu'Appelle.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique consent-elle à louer celui-ci également ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Oui ; pendant six ans.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : A des conditions approuvées par le ministre des chemins de fer ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Oui ; les conditions et le contrat.

M. DALY : Ce chemin aura à traverser la rivière du Coude, la rivière du Daim Rouge et la Saskatchewan, sur lesquelles il faudra des ponts considérables, et en outre de cela, il y a encore dix ou quinze petit cours d'eau venant des montagnes. Le coût de construction de ce chemin va dépasser celui de la construction d'un chemin dans la prairie.

Sir RICHARD CARTWRIGHT.

M. MILLS (Bothwell) : En réponse à ce qu'a dit le premier ministre au sujet de la fixation du prix des terrains vendus aux compagnies de chemins de fer, je lui dirai que le chemin de fer de Minnesota a fixé le prix de ces terrains à \$2.50 l'acre. Les terrains ont été vendus, et la compagnie a remis à chaque colon la moitié du prix de tout acre mis en culture. Elle a trouvé que cet arrangement lui était bien plus avantageux car elle a réalisé une bien plus forte somme par les produits de ces terrains, qu'en remettant \$1.25 sur chaque acre de terrain cultivé.

M. DALY : La même politique a été adoptée par la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique. Tous les terrains qu'elle a vendus dans les comtés de Brandon et Dennis au sud de sa ligne principale, ont été vendus en 1881, 1882, 1883 et 1884 aux prix qu'elle demande aujourd'hui, \$2.50 l'acre, avec une réduction de \$1.25 l'acre. Mais elle a cessé d'accorder la réduction, parce qu'elle imposait des conditions que les gens ne pouvaient pas remplir. Par exemple, si un individu achetait 320 acres, il s'apercevait qu'il ne pouvait mettre 160 acres en état de culture. Je n'aimerais pas que la chambre se fit une idée que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique n'a pas vendu ses terres à \$2.50. Presque tous les terrains qui ont été vendus à la montagne à la Torture, à Brandon et à la rivière Souris, à l'exception des deux dernières années où les terrains ont augmenté en valeur, ont été vendus à \$2.50, et à venir jusqu'à il y a quatre ans, on les vendait avec la condition d'une remise de \$1.25 l'acre.

M. WATSON : Les conditions étaient telles que les colons ne pouvaient pas les remplir. L'on vendait 160 acres à un colon qui devait en mettre la moitié en état de culture, de sorte qu'il ne pouvait pas remplir ces conditions. Il n'y a pas un dixième des colons qui sont capables de remplir ses conditions. Le premier ministre a déclaré que si ces terrains devaient être vendus à des bas prix, les honorables députés ne pourraient pas spéculer. Je ne veux pas parler de spéculation. Je ne demande pas au gouvernement de fixer des bas prix pour l'avantage des spéculateurs, mais je dis que lorsqu'un colon sincère désire se conformer à toutes ses obligations pour garder son homestead, il devrait avoir son terrain à un prix déterminé. Je ne m'occupe pas de savoir si la compagnie demande \$10 par acre aux spéculateurs. Si le prix des terrains dans la partie sud du Manitoba était fixé, disons à \$4 l'acre, ce qui, je crois, serait tout à fait suffisant pour indemniser la compagnie de la construction d'un chemin à travers la prairie, tous les colons seraient satisfaits et les gens viendraient se fixer en cet endroit, au lieu de se diriger vers l'ouest. Il y a eu trop de spéculations dans l'ouest et pas assez de colonisation. Les spéculateurs pensaient acheter des sites futurs pour des villes, et voilà pourquoi ils se sont dirigés vers l'extrême-ouest. Pendant quelques années, il a été impossible d'avoir des homesteads dans Manitoba, et c'était justement dans le temps où nous cherchions à attirer l'immigration pour coloniser cette province. Malheureusement, les colons sont allés au sud, mais je suis heureux de dire qu'un grand nombre d'entre eux reviennent, parce qu'ils s'aperçoivent que le sol du Manitoba est meilleur que celui qui se trouve au sud.